

Conseil municipal du 13 décembre 2018

Présents: Francis LAGUERRE, Daniel ALARD, Gilbert DUPUY, Xavier DE FERLUC, Patricia LAURENT, , Janine PASCAL, Pascal PHILIP.

Absents : Rémi PIQUEMAL ; Pierrette LERO > procuration Patricia LAURENT

Julie PORTE-TRAUQUE

Secrétaire de séance : Daniel ALARD.

- Ouverture de la séance à 18h00 : M Le Maire donne l'ordre du jour
 1. Plan Local Urbanisme (PLU) règlement graphique
 2. Décision modificative
 3. Remplacement véhicule
 4. Questions diverses

1- Révision Plan Local Urbanisme:: M le Maire rappelle au Conseil Municipal ,la révision du PLU, à quelle étape, la procédure se situe et présente le projet graphique. Il informe que la concertation avec la population a donné une seule remarque qui a été consignée sur le registre.

Considérant que le projet PLU est prêt a être transmis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration .

Après avoir délibéré, le CM arrête le projet PLU de PRAYOLS à l'unanimité.

Délibération à transmettre à la Préfecture et aux personnes Publiques pour avis dans un délai de 3 mois à compter de l'envoi.

2- Décision modificative N°3 : Le chapitre 202, dépenses d'investissement doit être abondé, afin d'honorer le paiement du cabinet qui a la charge de la révision du PLU.

Accord à l'unanimité.

3-Remplacement véhicule : M Le Maire informe le CM que le véhicule C15 va devenir hors service et son passage au contrôle en avril 2019 sera négatif. Il est envisagé son remplacement et une consultation sur 3 garages a été proposée :

1-Nemo Nissan occasion >

2-Berlingo HDI75 > 13331€

3-Kangoo express ESS confort TCE115 > 12800€

Après discussion le choix s'est porté sur la proposition N°3 (Kangoo essence TCE 115 avec porte latérale et crochet attelage.)

Demande DETR 2019 a demander pour ce matériel roulant .

Accord à l'unanimité , délibération à déposer en Préfecture .

4- Questions diverses :

- Extinction éclairage public dans les hameaux (Lassalle, Béziou, la Citadelle) En prolongement du dernier CM du 8 nov 2018, une consultation a été menée auprès de toutes les personnes concernées, qui a fait apparaître 2 réclamations à l'encontre de l'extinction. Après débat le CM se prononce pour l'extinction . Vote pour = 5 contre = 3
- Le sentier de randonnée : La Piche cascade N°2 > Roussillou sur une longueur de 500m avec passerelle sur le ruisseau a été différé en 2019.
Une subvention de type FRIE sera demandée à la Région .
- TEPCV : M Le Maire porte à la connaissance du CM que l'aide de 30000€ ne sera pas honorée par La Région , la convention initiale menée avec le PNR n'a pas abouti.
- Assemblée générale ANIM'236 programmée le vendredi 21 décembre 2018 à 18h Mairie de PRAYOLS.
- Repas des aînés de PRAYOLS, le 02 fev 2019
- 5 janvier 2019 , vœux du Maire accompagnée de la galette traditionnelle.
- Fil de l'eau , réactualisation du tronçon FOIX > PRAYOLS via MONTGAILHARD par le concepteur suite réunion AGLO du 25/10/2018 pour maîtriser le foncier sur l'emprise.

La séance est levée à 20h00.